

---

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

---

*Berne, le 14 janvier 2010*

---

### **Les entreprises des transports publics décident d'augmenter leurs tarifs pour décembre**

L'augmentation de l'offre en transports publics accroît les coûts du personnel, de la sécurité, de l'énergie et de l'entretien. De plus, de gros investissements sont nécessaires pour le nouveau matériel roulant ; les CFF investissent à eux seuls plus de 20 milliards de francs dans le matériel roulant ces prochaines années. Les entreprises des transports publics se sont donc décidées pour une augmentation générale des tarifs de 6,4% en moyenne, y compris l'augmentation de la TVA de 0,4%.

Le 5 mars 2009, au vu de la situation économique du moment, les entreprises de transport avaient renoncé à la hausse des tarifs planifiée pour décembre de la même année. Cette décision avait été prise malgré l'augmentation constante de l'offre en transports publics (par exemple depuis le changement d'horaire 2007, CFF : trains-kilomètres + 6%, BLS + 13,5%, Car postal : kilomètres annuels + 14%). De plus, le financement du nouveau matériel roulant et les gros investissements dans l'entretien de l'infrastructure grèvent toujours plus les budgets des entreprises. Les entreprises des transports publics sont donc contraintes de générer plus de revenus afin d'une part de couvrir les coûts croissants de l'exploitation et, d'autre part, d'assurer les investissements futurs.

Au vu de la situation financière critique de la Confédération et des cantons, il faut partir du principe que les pouvoirs publics ne pourront pas prendre à leur charge tous les coûts supplémentaires. Une augmentation des tarifs est donc inévitable. L'organe compétent des entreprises suisses des transports publics a donc décidé d'augmenter les tarifs au 12 décembre prochain.

Les entreprises des transports publics sont cependant conscientes de leur responsabilité politico-sociale et conservent les mêmes tarifs pour l'AG handicapés, l'AG enfant, l'AG Plus Familia enfant et l'AG Plus Familia jeune.

Conformément aux prescriptions en vigueur, la procédure d'approbation par plus de 200 entreprises de transport liées au tarif débute dès aujourd'hui pour une durée de 30 jours. Ensuite, les tarifs définitifs entrent en vigueur dès le changement d'horaire du 12 décembre 2010.

#### **Billets ordinaires et abonnements de parcours**

L'augmentation pour les billets ordinaires et pour les abonnements de parcours se monte à 3,4% et comprend l'augmentation de la TVA, comme pour toutes les autres catégories de billets.

### **Abonnements demi-tarif**

L'augmentation du prix de l'abonnement demi-tarif annuel est la première depuis 1993.

L'abonnement demi-tarif est la carte de réduction la plus appréciée de Suisse : 75% des billets ordinaires sont délivrés en combinaison avec un abonnement demi-tarif. Les responsables des transports publics sont persuadés que l'augmentation de 15 francs pour cet abonnement est modérée.

### **Abonnements généraux**

L'abonnement général, très apprécié, est de plus en plus utilisé en tant que billet pour pendulaires, pour des distances toujours plus longues. Ce fait réjouissant provoque cependant la chute constante des revenus par kilomètre parcouru pour les entreprises de transport. Aujourd'hui, ces entreprises ne perçoivent que 10 centimes par kilomètre parcouru ; la tendance est à la baisse. Malgré l'augmentation moyenne de 6.7% pour l'abonnement général, son prix bénéficie encore d'un très bon rapport coût-prestation.

Aucune adaptation n'a par contre été effectuée concernant l'AG enfant, l'AG Plus Familia enfant, l'AG plus Familia jeune et l'AG handicapés.

### **Cartes journalières**

Comme pour l'AG, les revenus tirés de ce type de billet doivent être améliorés. L'assortiment actuel subira une hausse de prix différenciée. En moyenne, la hausse de prix se monte à 6,6%. Concrètement, le prix de la carte journalière normale augmente de 5,6%, celui de la carte journalière 9 heures de 7,5%. La carte journalière 9 heures n'est désormais valable que du lundi au vendredi. Le prix de la carte journalière pour les communes augmente de 15%. Elle ne sera désormais valable que dès 9 heures les jours de semaine, et le week-end sans restriction, comme c'est le cas actuellement.

### **Billets enfants et jeunes**

Les changements tarifaires apportent aussi une simplification du choix de billets pour enfants. A partir de décembre 2010, en lieu et place d'une carte junior à 20 francs et d'une carte petits-enfants à 60 francs, les CFF introduisent une offre unique à 30 francs. De plus, les restrictions pour les enfants en bas âge dans les groupes accompagnés sont supprimées. Ainsi, pour les crèches, 4 enfants de moins de 6 ans par accompagnant pourront circuler gratuitement.

### **Informations complémentaires :**

Roger Baumann  
Communication UTP  
031 359 23 15 / 079 270 10 00

Service de presse CFF  
[press@sbb.ch](mailto:press@sbb.ch)  
051 220 43 43

## Mesures tarifaires 2010 / 2011 (après décision de la CoP du 13.1.2010)

### Modifications effectuées:

§ Augmentation du Tarif T600 (Tarif normal) de 3,4 %

§ Augmentation du Tarif T650 (Abonnements de parcours) de 3,4 %

### Augmentation des prix pour les abonnements demi-tarif:

	Prix actuel en CHF	Nouveau prix en CHF	Augmentation	
			en CHF	en %
Demi-tarif pour un an	150.00	165.00	15.00	10.0
Demi-tarif pour 2 ans	250.00	300.00	50.00	20.0
Demi-tarif pour 3 ans	350.00	400.00	50.00	14.0
Demi-tarif avec carte Visa	125.00	135.00	10.00	8.0

### Augmentation des prix des abonnements généraux:

#### 1e classe

	Prix actuel en CHF	Nouveau prix en CHF	Augmentation	
			en CHF	en %
AG adultes	4'850.00	5'150.00	300.00	6.2
AG jeune/pour étudiants	3'600.00	3'850.00	250.00	6.9
AG senior	3'700.00	4'000.00	300.00	8.1
AG handicapés	3'500.00	3'500.00	0.00	0.0
AG Plus Familia partenaire	2'650.00	2'900.00	250.00	9.4
AG Plus Familia enfant	2'500.00	2'500.00	0.00	0.0
AG Plus Familia jeune	2'500.00	2'500.00	0.00	0.0
AG Plus Duo partenaire	3'200.00	3'500.00	300.00	9.4
AG enfant	2'500.00	2'500.00	0.00	0.0
AG entreprises	7'900.00	8'550.00	650.00	8.2

## 2e classe

	Prix actuel en CHF	Nouveau prix en CHF	Augmentation	
			en CHF	en %
AG adultes	3'100.00	3'300.00	200.00	6.5
AG jeune/pour étudiants	2'250.00	2'400.00	150.00	6.7
AG senior	2'350.00	2'550.00	200.00	8.5
AG handicapés	2'200.00	2'200.00	0.00	0.0
AG Plus Familia partenaire	1'700.00	1'850.00	150.00	8.8
AG Plus Familia enfant	620.00	620.00	0.00	0.0
AG Plus Familia jeune	830.00	830.00	0.00	0.0
AG Plus Duo partenaire	2'100.00	2'300.00	200.00	9.5
AG enfant	1'500.00	1'500.00	0.00	0.0
AG entreprises	5'000.00	5'400.00	400.00	8.0
AG apprentis	1'600.00	1'700.00	100.00	6.3
AG chien	650.00	700.00	50.00	7.7

## Augmentation des prix des cartes journalières :

		Prix actuel en CHF	Nouveau prix en CHF	Augmentation	
				en CHF	en %
Carte journalière (CJ)	1e cl.	103.00	108.00	5.00	4.9
	2e cl.	64.00	68.00	4.00	6.3
CJ 9 heures	1e cl.	87.00	94.00	7.00	8.0
	2e cl.	54.00	58.00	4.00	7.4
Carte multijours (6 pour 5)	1e cl.	515.00	540.00	25.00	4.9
	2e cl.	320.00	340.00	20.00	6.3
Carte multijours 9 heures (6 pour 5)	1e cl.	435.00	470.00	35.00	8.0
	2e cl.	270.00	290.00	20.00	7.4

## Augmentation des prix de la carte journalière pour les communes :

Prix actuel en CHF (par année)	Prix actuel en CHF (par jour)*	Nouveau prix en CHF (par année)	Nouveau prix en CHF (par jour)*
9'775.00	30.00	11'300.00	34.00

\*pour un taux de vente de 90%